38e Semaine de la dignité des personnes assistées sociales

L'aide sociale c'est pas un choix! Citoyens, citoyennes on y'a droit!







Outils d'animation produits le 14 mars 2011 par :

Action dignité Lanaudière Véronique Martineau (FCPASQ) Sylvie Rouillard (CEDA)







En collaboration avec :
Sylvia Bissonnette (FCPASQ)
Jeannette Thériault (ODAS)
Omer Coupal (ODAS)
Marie Samie Mauger (ODAS)
Clément Citeya (CPAS)



Réalisés avec la participation financière de communautés religieuses, du Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec (GRFPQ) et de la Caisse d'économie solidaire Desjardins, qui contribue à bâtir un Québec plus juste dans la perspective d'un développement durable.



Table des matières

PRÉSENTATION DES OUTILS D'ANIMATION	
OUTIL D'ANIMATION # 1 : DISCUSSION AUTOUR DE LA VI	DÉO <i>VUE SUR LA</i>
MISÈRE	
OBJECTIFS DE L'ATELIER	3
HORAIRE DE L'ATELIER	
MATÉRIEL REQUIS	
DESCRIPTION DE L'ATELIER DE FORMATION POUR LES ANIMATEURS ET	ANIMATRICES
1. Introduction	4
2. Animation avant le visionnement du film	4
3. Présentation de la vidéo « Une vue sur la misère »	
4. Animation après le visionnement du film	£
5. Au revoir	
ANNEXE 1: PORTRAIT À UTILISER POUR L'ANIMATION	7
ANNEXE 2 : PROJET DE SOCIÉTÉ DU FCPASQ	3
OBJECTIFS GÉNÉRAUX DES SKETCHS	C
PRÉSENTATION DES SKETCHS	
CONSIGNES GÉNÉRALES POUR L'ANIMATION	
SCÉNARIO SUR LA VIE MARITALE	
Objectifs spécifiques du sketch sur la vie maritale	
Matériel requis	
Canevas pour les animateurs et animatrices	
SCÉNARIO SUR LA CONTRIBUTION PARENTALE	
Objectifs spécifiques du sketch sur la contribution parentale	
Matériel requis	
Canevas pour les animateurs et animatrices	
SCÉNARIO SUR LES CATÉGORIES À L'AIDE SOCIALE	23
Objectifs spécifiques du sketch sur les catégories à l'aide socio	ıle23
Matériel requi	
Canevas pour les animateurs et animatrices	24
CONCLUSION:	28

Présentation des outils d'animation

Cette année aura lieu la 38e Semaine de la dignité des personnes assistées sociales, du 1^{er} au 7 mai 2010. Pour une autre année, nous clamerons haut et fort : Notre pauvreté nous combattons, notre dignité nous affirmons! En assemblée générale, les membres du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) ont décidé que le thème de cette année sera :

« L'aide sociale c'est pas un choix ! CitoyenNEs on y'a droit ! ».

Pour s'approprier le thème de cette année, <u>deux outils de formation vous</u> <u>sont proposés</u> :

- 1. Une animation en lien avec la vidéo *Vue sur la misère* produite par le groupe Action dignité Lanaudière (page 3);
 - 2. Une animation théâtrale (page 9).

Les sketchs pour l'animation théâtrale ont été rédigés par Sylvie Rouillard du Comité d'éducation aux Adultes de la Petite-Bourgogne et de St-Henri (CEDA), en collaboration avec l'Organisation d'aide aux sans emploi de l'île de Montréal (ODAS) et le Comité des personnes assistées sociales de Pointe St-Charles (CPAS). Le FCPASQ tient à remercier Sylvie Rouillard d'avoir donné de son temps pour faire vivre notre projet de société.

N'hésitez surtout pas à apporter les changements nécessaires ou à reprendre seulement quelques éléments selon la réalité de votre groupe et les personnes que vous rejoignez. Si vous avez des questions ou besoin de support pour animer cette démarche, communiquez avec Véronique Martineau au (514) 987-1989 ou à veroniquem@fcpasq.qc.ca.

Outil d'animation #1:

Discussion autour de la vidéo Vue sur la misère

Objectifs de l'atelier

- Partager et s'approprier le thème de la Semaine de la dignité des personnes assistées sociales 2011 : « L'aide sociale c'est pas un choix ! Citoyens, citoyennes on y'a droit ! ».
- Mieux comprendre le vécu des personnes assistées sociales et briser l'isolement.
- Partager sur le concept du droit à l'aide sociale.
- Réfléchir sur les moyens de lutter contre les préjugés.

Horaire de l'atelier

- 1. Introduction (10 minutes)
- 2. Animation avant le visionnement du film (25 minutes)
- 3. Présentation de la vidéo « Une vue sur la misère » (20 minutes)
- 4. Animation après le visionnement du film (45 minutes)
- 5. Au revoir (15 minutes)

Durée approximative : $\pm 2h$

Matériel requis

	Gommette bleue;
	Crayons feutres;
	Grandes feuilles en avant pour écrire pendant la formation;
	Grands cartons avec l'horaire et les objectifs;
	La vidéo « Une vue sur la misère » d'Action dignité Lanaudière fournie par le
FC	PASQ;
	Crayons pour les personnes participantes;
	Des portraits vides pour les personnes participantes (annexe 1);
П	Le projet de société du FCPASQ garandi (annexe 2).

Description de l'atelier de formation pour les animateurs et animatrices

1. Introduction (10 minutes)

1.1 Mot de bienvenue et présentation de l'horaire et des objectifs

- → Souhaiter la bienvenue et présenter brièvement le thème de la Semaine de la dignité des personnes assistées sociales 2011 : « L'aide sociale c'est pas un choix ! Citoyens, citoyennes on y'a droit ! ».
 - \rightarrow Présenter les objectifs de l'animation et l'horaire. Vous pouvez reproduire ceux-ci sur un grand carton à l'avant (voir p. 3).

1.2 Présentation des personnes présentes

 \rightarrow Inviter les personnes à se présenter.

2. Animation avant le visionnement du film (25 minutes)

Thème 1 : « L'aide sociale c'est pas un choix! »

- → Écrivez en haut d'une grande feuille « Choix ? »
- \rightarrow Faites ensuite une tempête d'idée avec les gens en leur demandant : « Pourquoi dit-on que l'aide sociale ce n'est pas un choix ? ».
- \rightarrow Écrivez sur la grande feuille des mots clés pour résumer les interventions des personnes participantes.

Thème 2 : Le droit à l'aide sociale

- ightarrow Écrivez en haut d'une grande feuille « Droit ? »
- → Faites ensuite une tempête d'idée avec les gens en leur demandant : « Pourquoi dit-on que l'aide sociale c'est un droit ? ».
- ightarrow Écrivez sur la grande feuille des mots clés pour résumer les interventions des personnes participantes.

3. Présentation de la vidéo « Une vue sur la misère » (20 minutes)

- → Expliquer aux personnes que :
 - Nous allons visionner une vidéo de 20 minutes produite par le groupe Action dignité Lanaudière en 2008. Les groupes présentés dans ce film sont donc situés dans cette région, mais nous avons le même genre de groupes près de chez nous.
 - Les deux informations suivantes ont changé depuis que ce film a été produit :
 - * Le montant de base pour le programme d'aide sociale (adulte sans contraintes à l'emploi) est actuellement de 574\$ + 25,08\$ de TVQ par mois.
 - * Le salaire minimum est actuellement de 9,50\$.
- → Après le visionnement du film, nous vous suggérons de faire une petite pause si les gens en ressentent le besoin.

4. Animation après le visionnement du film (45 minutes)

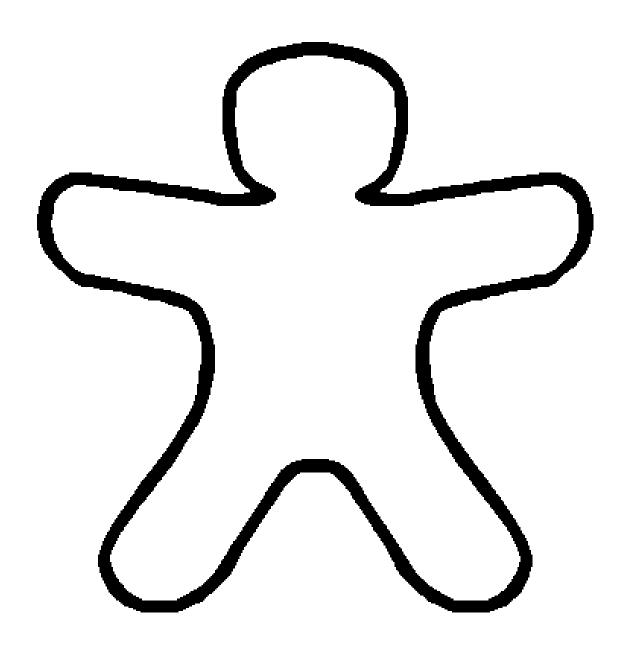
- ightarrow Demander aux gens si certaines de leurs perceptions et leurs points de vue sur les deux thèmes discutés avant le film ont changé après le visionnement du film?
- → Vous pouvez demander aux personnes qu'est-ce qui fait qu'elles sont tombées à l'aide sociale et de l'écrire sur un portrait comme celui à la page 7. Les personnes qui le désirent peuvent partager ce qu'il y a sur leur portrait et aller l'accrocher à l'avant.
- \rightarrow Demander aux personnes s'il y a des situations qu'elles ont vues dans la vidéo qui leur ont fait penser à des choses qu'elles ont vécues.
- \rightarrow Demander aux personnes si elles ont des idées de gestes que nous pourrions poser individuellement ou collectivement pour déconstruire le préjugé qui dit qu'être à l'aide sociale c'est un choix.

(Vous pouvez écrire sur des feuilles à l'avant des mots clés sur ce que les gens partagent et en profiter pour voir si vous pourriez faire certaines de ces idées ensemble.)

5. Au revoir (15 minutes)

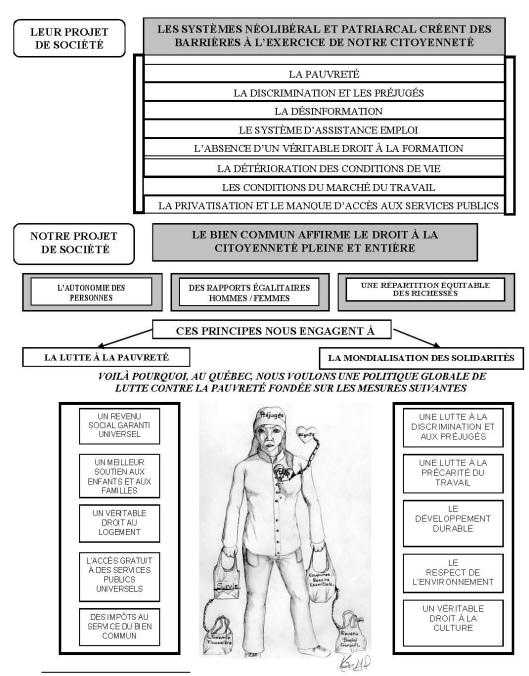
- Vous pouvez profiter des discussions ayant eu lieu lors des échanges pour introduire et échanger sur le projet de société du FCPASQ et ce qu'est pour nous un réel droit à un revenu décent (voir notre projet de société à la page 8).
- Prendre le temps de présenter aux personnes les activités qui s'en viennent au niveau local et national dans le cadre de la Semaine de la dignité. Vous pouvez profiter de ce moment ensemble pour voir si des gens ont envie de participer à la manifestation nationale à Québec qui aura lieu le mercredi 4 mai et partager des mandats en lien avec celle-ci si cela s'applique. (Par exemple : tournée téléphonique des membres, feuille d'inscriptions, création de pancartes, création de chansons et slogans pour l'autobus, etc.)
- Faire l'évaluation de l'appréciation de l'animation avec les personnes participantes.

Annexe 1 : Portrait à utiliser pour l'animation



Annexe 2 : Projet de société du FCPASQ

PLATEFORME DE REVENDICATIONS FRONT COMMUN DES PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES DU QUÉBEC¹



¹ Plateforme de revendications adoptée par l'assemblée générale du FCPASQ en 1988 pour réaliser notre projet de société. Mises à jour adoptées par l'assemblée générale en 1996, 2002, 2004 et 2007.

Outil d'animation # 2 : Sketchs sur le thème « L'aide sociale c'est pas un choix ! Citoyens, citoyennes on y'a droit ! »

Objectifs généraux des sketchs :

- Introduction au thème de la Semaine de la dignité « L'aide sociale c'est pas un choix! Citoyens, citoyennes on y'a droit! »;
- Connaître nos droits individuels et des aspects de base de la Loi en tant que personnes assistées sociales;
- Développer une analyse critique de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles,
- Comprendre à travers certains aspects de la Loi que le droit universel à l'aide sociale est brimé:
- Donner envie de nous engager dans la lutte pour le droit à l'aide sociale ;
- Mobiliser pour l'action nationale de la Semaine de la dignité 2011.

Présentation des sketchs :

Cette animation est basée sur des sketchs. Il y a trois sketchs d'environ 40 minutes chacun incluant les échanges avec les personnes participantes. Les thèmes sont : la vie maritale, la contribution parentale et les catégories à l'aide sociale. Tout dépendant du temps dont vous disposez, vous pouvez faire les sketchs en plusieurs rencontres ou lors d'une même animation. Vous pouvez aussi reprendre seulement un des sketchs. Si vous décidez de ne pas reprendre tous les sketchs, nous vous conseillons de prendre seulement le troisième sur les catégories à l'aide sociale.

Remarque générale pour l'animation:

Les scénarios ont été écrits pour permettre la participation de nos membres.
 Il est donc inutile d'apprendre les textes par cœur!

Consignes générales pour l'animation:

- Les scénarios servent à amener le sujet et l'animation doit favoriser l'interaction avec la salle.
- La personne à l'animation pourrait aussi, selon les interventions de la salle et le temps alloué, permettre à des participantEs de jouer certains rôles.
- La narration et l'animation peuvent être assumées par les mêmes personnes sans problème, si vous manquez de volontaires.
- Et surtout, même si on connaît la réponse, on ne règle pas de cas individuels pendant l'animation.

PLACE AU THÉÂTRE ... Amusez-vous!

Scénario sur la vie maritale

Objectifs spécifiques du sketch sur la vie maritale :

- Entamer une réflexion sur la notion de vie maritale;
- Partage et présentation de la revendication : une personne = un chèque;
- Faire le lien entre la notion de vie maritale et le non respect du droit universel à l'aide sociale.

Matériel requis :

Table, deux chaises, deux tasses, quelques enveloppes dont une avec une lettre, chemise contenant quelques feuilles et crayons. Dépliant de votre organisme.

Vous avez besoin idéalement de 5 personnes : une pour l'animation, l'autre pour la narration et 3 personnes qui feront les personnages (Chloé, Samuel et un agent ou une agente d'aide sociale).

Canevas pour les animateurs et animatrices

Scène 1 – La lettre

Mise en scène : Les deux amis sont à la table de la cuisine, devant une tasse de café et une pile de courrier.

Narration:

C'est l'histoire de deux amis d'enfance, Samuel et Chloé. Plus jeunes, ils sortaient ensemble, et sont restés très proches depuis. Ils se racontent tout et partagent leurs peines d'amour comme leurs petits bonheurs. C'est donc tout naturellement que Samuel a proposé son aide à Chloé lorsqu'elle a perdu son emploi. C'était l'an dernier... Chloé avait épuisé depuis longtemps les quelques semaines de chômage auxquelles elle avait droit et elle a dû faire une demande à l'aide sociale.

Chloé: reconnaissante

- Eille... merci Samuel! Je sais pas ce que je ferais pour arriver si j'habitais seule.

Samuel:

- T'en fais pas! Pour moi aussi c'est avantageux de partager les dépenses. Il donne une enveloppe à Chloé
- Tiens, t'as du courrier.

Chloé: angoissée

- C'est une lettre de l'aide sociale... (fait comme si elle lisait...)
- Heu... (*murmure*)... cohabitation depuis au moins un an... (*murmure*)... situation de vie maritale présumée... y parle de la visite d'un agent...

Samuel:

- Arrête de t'énerver pour rien. T'as rien à cacher. Tu réponds aux questions honnêtement. C'est sûrement juste pour compléter ton dossier.

Chloé: commence à être en colère...

- Compléter mon dossier, compléter mon dossier... avec QUOI? La couleur des rideaux?

Samuel: rieur

- Tout de suite les baguettes en l'air! T'as intérêt à te calmer devant ton agent...

Chloé: se calme un peu

- Ouais... t'as raison... Mais c'est quoi l'idée de venir fouiner ici?
- Y peut pas les poser au téléphone ses questions?
- Est-ce que je suis obligée de recevoir un agent de l'aide sociale chez moi et de répondre à toutes ses questions?

répète à la salle

- Est-ce que je suis obligée de recevoir un agent de l'aide sociale chez moi et de répondre à toutes ses questions?

Consignes

Cette scène veut faire ressortir, qu'en cas de doute, il est préférable de s'informer auprès d'un groupe de défense de droits à l'aide sociale.

On prend les interventions, on incite les gens à prendre position.

Animation et échanges : 10 minutes

Et vous qu'en pensez-vous?

Est-ce que Chloé peut refuser de recevoir la visite d'unE agentE de l'aide sociale? Qu'est-ce que vous feriez à sa place?

Scène 2 – visite de l'agentE

Mise en scène : Chloé est assise à la table de sa cuisine. Elle consulte les documents qu'elle a dans les mains et éparpillés sur la table.

Narration:

Quand elle a reçu la lettre de l'aide sociale, Chloé s'est beaucoup inquiétée. C'est tellement officiel une lettre du gouvernement... Elle a quand même pris son courage à deux mains pour téléphoner au bureau de l'aide sociale. Mais on ne lui a rien expliqué, on a juste répondu d'attendre la visite de l'agent... que c'est la *procédure*... Pendant plusieurs jours, elle s'est sentie déprimée et coupable de demander de l'aide de dernier recours.

Mais un soir, au retour du travail Samuel, lui a donné une affiche ramassée sur le babillard du (Indiquez le nom de votre groupe). L'affiche disait : « L'aide sociale c'est pas un choix! Citoyens, citoyennes on y'a droit! »

Chloé le savait déjà que l'aide sociale ce n'était pas son choix! Mais de lire sur l'affiche les mots **dignité** et **revenu décent** et les noms des groupes de partout qui se mobilisent pour revendiquer que l'aide sociale c'est un **droit**... ça lui a fait beaucoup de bien...

Gageons qu'il y a un de ces groupes dans le quartier où habite Chloé...

On frappe à la porte...

Chloé:

- ENTREZ!!!

L'agentE : entre, donne la main à Chloé et s'assoit

- Bonjour Chloé.
- Mon nom est Pince Sansrire, agent visiteur de l'aide sociale.
- J'ai quelques questions à vous poser pour compléter votre dossier.

Chloé:

- Bon, qu'est-ce que vous avez besoin de savoir?

L'agentE : en sortant une feuille de son dossier

- Je vois ici que vous habitez ici depuis un an, et que vous partagez le logement avec un ami.
- Vous vous connaissez depuis longtemps j'imagine?

Chloé: hésitante...

- Heu... Oui..., pourquoi?
- C'est important?

L'agentE:

- Oui c'est important. Selon nos observations, vous êtes en situation de vie maritale.
- On vous a vu faire l'épicerie ensemble... aller au resto...
- Est-ce que vous partagez aussi les autres dépenses : téléphone, Hydro...
- Est-ce qu'il y a des comptes à votre nom?

Chloé: étonnée...

- Oui... non... heu...!
- C'est quoi ces questions-là?
- Qu'est-ce que ça veut dire « situation de vie maritale »?

L'agentE : soudain très sérieux(SE)

- Comme vous vivez ensemble depuis plus d'un an, vos revenus sont calculés ensemble. C'est un revenu de famille.
- Je vais vous demander de lire et signer cette déclaration s.v.p.!

Chloé: étonnée...

- Wo! Un instant! Je ne signe rien...

L'agentE : condescendant...

- Écoutez, je fais ça pour vous aider.
- Même si vous refusez de répondre à mes questions, c'est la loi!
- Si vous ne signez pas cette déclaration, vous serez coupée automatiquement.

Chloé: en se tournant vers la salle... et brandissant le dépliant de (Prendre celui de votre organisme).

- Une chance que j'ai rencontré (nom de votre groupe)

À l'agentE

- Je connais mes droits! Je ne refuse pas de répondre.
- Je vais le faire sur rendez-vous, au Centre local d'emploi et je veux être accompagnée, comme la loi le prévoit. Lorsque j'ai rencontré (nom de la personne rencontré à votre groupe), j'ai appris que je pourrais être accompagné par unE avocatE ou une autre personne de mon choix.

L'agentE : surprisE... en quittant la pièce

- Bon... comme vous voulez... un agent va vous contacter pour fixer un rendez-vous...

Chloé: fait bye-bye à l'agentE en souriant

Et se tourne vers la salle en perdant son sourire...

- Ouais... j'ai fait valoir mes droits... et je suis fière d'avoir eu ce courage.
- Mais j'ai l'impression que le vrai problème n'est pas réglé...

En s'enflammant

- Y'a sûrement d'autres personnes qui vivent la même injustice?
- Qu'est-ce qu'on peut faire?

Consignes

L'animation peut au choix donner la parole à des personnes connaissant la loi pour tout complément d'information ou se poursuivre avec les interventions de la salle. Dans les deux cas, l'animation devrait faire une synthèse des discussions de façon à faire ressortir la revendication : une personne = un chèque. Mais on doit d'abord s'assurer que le sketch a été compris...

Animation et échanges : 10 minutes

Notre sketch portait sur ce qu'on appelle une « situation de vie maritale ».

C'est ce qui se passe quand deux personnes vivent ensemble depuis un an, et ce qu'elles soient en couple ou non. Deux amis comme Chloé et Samuel sont donc déclarés comme « mariés » aux yeux de l'aide sociale, et leurs revenus calculés ensemble.

Selon vous, qu'est-ce qui va arriver à Chloé si elle est reconnue en situation de vie maritale?

Son chèque va être coupé.

Si cela peut vous aider:

	Prestation de base par mois	TVQ par mois	Montant total par mois
1 adulte seul sans contraintes à l'emploi	574\$	25,08\$	599,08\$
2 adultes en « vie maritale » sans contraintes à l'emploi	889\$	29,83\$	918,83\$
1 adulte avec contraintes sévères à l'emploi	873\$	25,08\$	898,08\$
2 adultes en « vie maritale » avec contraintes sévères à l'emploi	1305\$	29,83\$	1334,83\$

Est-ce que vous trouvez Chloé courageuse d'avoir fait valoir ses droits?

Malgré tout, Chloé à l'impression que le vrai problème n'est pas réglé... Est-ce qu'elle a raison?

C'est quoi le « vrai problème » selon vous? Qu'est-ce qu'on peut faire?

Scénario sur la contribution parentale

Objectifs spécifiques du sketch sur la contribution parentale :

- Entamer une réflexion sur la contribution parentale;
- Partage et présentation de la revendication : Pour l'autonomie des jeunes, à bas la contribution parentale;
- Faire le lien entre la contribution parentale et le non respect du droit universel à l'aide sociale.

Matériel requis:

Une table, deux chaises, chemise contenant quelques feuilles et crayons. Dépliant de votre organisme.

Vous avez besoin idéalement de 5 personnes : une pour l'animation, une autre pour la narration et 3 personnes pour les personnages : Alex, sa mère et l'agent ou l'agente d'aide sociale.

Canevas pour les animateurs et animatrices

Scène 1 – La demande d'aide sociale

Mise en scène : Alex et l'agentE assis face à face

Narration:

Alex a 19 ans. Il n'est pas en conflit avec ses parents, mais il a soif d'indépendance et a quitté la maison dès qu'il est entré au CÉGEP. Sa mère est à l'aide sociale depuis son divorce et elle habite un appartement avec une seule chambre, dans un HLM. Son père a un travail au salaire minimum. Comme il habite loin, il voit Alex quelques fois par année seulement.

À la fin de son CÉGEP, Alex se cherche encore. Il n'a pas de métier et n'a pas vraiment d'intérêt pour l'université. Les prêts et bourses c'est fini et sa résidence étudiante aussi. Pas question pour Alex de vivre chez sa mère. Il doit se trouver un logement au plus vite. Il se résigne donc à faire une demande d'aide sociale...

AgentE : ArrogantE

- Bon! Alex, j'ai ta demande d'aide sociale devant moi.
- Je vois ici que tu as fait le CÉGEP, t'es jeune, t'as l'air en forme, pourquoi tu ne vas pas travailler?

Alex: Confiant

- C'est bien ce que j'ai l'intention de faire!
- Mais là, ma priorité, c'est me loger et me nourrir.
- C'est pour ça que j'fais une demande d'aide sociale.

AgentE : *ArrogantE*

- Ben pourquoi tu ne retournes pas chez tes parents?

Alex: Surpris

- Ben... mon père vit loin, et ma mère n'a pas de place chez elle.
- Pis, j'ai besoin de mon appartement à moi...

AgentE : ArrogantE

- Tu sais que l'article 585 du Code civil du Québec oblige tes parents à subvenir à tes besoins, même si t'es majeur?
- Es-tu prêt à traîner tes parents en cour pour qu'ils respectent leurs obligations?

Alex: Soudain bien inquiet

- Mais je ne veux pas poursuivre mes parents pour qu'ils me fassent vivre!!
- Ils m'aident déjà comme ils peuvent!
- Est-ce que je vais avoir un chèque bientôt?

AgentE : *condescendantE*

- Commence déjà par faire remplir le formulaire de contribution parentale par tes deux parents. On va pouvoir évaluer dans quelle mesure ils peuvent t'aider.

Alex : À la salle

- Tout ce que je voulais moi, c'est un revenu pour me loger et me nourrir!
- J'veux pas une contribution parentale, j'veux mon autonomie!

Consignes

Cette scène veut faire ressortir que ni le jeune ni les parents ne sont responsables de la situation. Ils ont intérêt à bien connaître leurs droits.

Animation et échanges: 10 minutes

Et vous qu'en pensez-vous?

Est-ce qu'Alex devrait poursuivre ses parents?

Est-ce que sa mère devrait l'accueillir chez elle?

Qu'est-ce que vous feriez à la place d'Alex ou à la place de sa mère?

Scène 2 – Alex chez sa mère

Mise en scène : Alex et sa mère sont assis à la table de sa cuisine.

Narration:

Alex est bien découragé. Il n'a pas eu de réponse à sa demande d'aide sociale, il ne peut pas chercher de logement et il doit avoir vidé sa résidence étudiante d'ici la fin du mois...

Et toute cette histoire de contribution parentale l'inquiète beaucoup... Si la loi oblige ses parents à subvenir à ses besoins, qu'est-ce qu'il peut y faire! Mais il sait bien qu'ils n'ont pas beaucoup d'argent. Et si ses parents signent ce formulaire, est-ce que ça les engage à payer pour lui?

Il se demande s'il ne devrait pas retourner vivre chez sa mère et juste oublier la demande d'aide sociale.

Alex:

- Tu comprends m'man. J'ai pas vraiment le choix.
- Si je demande de l'aide sociale, vous serez obligé de me donner de l'argent, toi et p'pa. L'agent m'a dit que c'était la loi!!!

La mère:

- Tu sais bien qu'on va t'aider comme on le peut ton père et moi!

Alex : en donnant à sa mère le formulaire

- Donc tu vas me signer ça?
- C'est le formulaire de contribution parentale.

La mère : hésitante...

- Heu... Montre-moi donc ça! En examinant le formulaire
- Ça m'a l'air bien officiel cette affaire-là!

Alex:

- L'agent m'a dit que c'est à partir de ce formulaire là qu'y vont décider du montant que toi et p'pa vous devrez me donner chaque mois...
- Y m'a dit que c'était la loi... on a pas ben ben le choix...

La mère : décidée

- Wo! Un instant! Je ne signe rien
- Pis je vais parler à ton père, y signera rien non plus.

Alex : soudain très inquiet

- Mais m'man. L'agent m'a dit que je devrais vous poursuivre!

La mère : en se tournant vers la salle... et brandissant l'affiche (ou le tract) sur la Semaine de la dignité de cette année...

- « L'aide sociale c'est pas un choix! Citoyens, citoyennes on y'a droit! »
- C'est écrit ici : « Parce qu'on a le droit de se nourrir, de se loger, d'EXISTER »
- Mobilisons-nous pour le DROIT à l'aide sociale et à un REVENU DÉCENT

Alex : *surpris*...

- Wow!! Ma mère est militante!
- J'savais pas ça!

La mère : se tourne vers la salle, souriant et fière d'elle

- Moi non plus! Mais j'pense que j'aime ça!
- On va commencer par appeler au (nom de votre groupe).
- On n'est sûrement pas les seuls avec ce problème là.
- Ensemble on va trouver une solution...

Alex: décidé à son tour

- T'as bien raison m'man.
- J'veux pas une contribution parentale, j'veux mon autonomie.

Consignes

L'animation peut au choix donner la parole à des personnes connaissant la Loi pour tout complément d'information. Dans les deux cas, l'animation devrait faire une synthèse des discussions afin de poursuivre la discussion sur la revendication : pour l'autonomie des jeunes, à bas la contribution parentale. Mais on doit d'abord s'assurer que le sketch a été compris...

Animation et échanges : 10 minutes

Notre sketch portait sur ce qu'on appelle la « contribution parentale ». C'est-à-dire l'obligation pour les parents de subvenir aux besoins de leurs enfants, même s'ils sont majeurs. Évidemment, plus le ou les parents sont fortunés et plus ils devront contribuer. Mais mettons-nous à la place d'Alex qui cherche à être autonome...

Est-ce qu'Alex a raison de vouloir être autonome ?

Qu'est-ce qui permettrait à Alex d'avoir son autonomie?

C'est quoi le « vrai problème » selon vous?

Qu'est-ce qu'on peut faire?

Scénario sur les catégories à l'aide sociale

Objectifs spécifiques du sketch sur les catégories à l'aide sociale

- Entamer une réflexion sur les catégories à l'aide sociale;
- Partage et présentation de la revendication Les catégories c'est fini !. On veut un revenu social garanti universel !

Matériel requis

Deux chaises, pile de dossiers, affiches du groupe et du FCPASQ (au mur si possible).

Vous avez besoin idéalement de 4 personnes : une pour l'animation, une pour la narration et pour deux personnages : Marie et Pierre.

Canevas pour les animateurs et animatrices

<u>Scène 1</u> – Rendez-vous au centre local d'emploi (CLE)

Mise en scène : Marie et Pierre assis en attendant de rencontrer unE agentE

Narration:

Marie et Pierre sont assis au Centre local d'emploi, et attendent de rencontrer un E agent E. Tous les deux reçoivent de l'aide sociale et habitent seul. Ils ont donc le même revenu, soit 599.08 \$ par mois. Marie et Pierre ne sont pas des amis, mais se connaissent bien, car ils habitent la même coop. C'est donc tout naturellement qu'ils entament la conversation.

Pierre:

- Le Canadien a encore perdu hier!
- ...
- La défense joue bien, mais on n'a pas d'attaquants...
- ...
- As-tu regardé la game?

Marie: le regarde de travers

- Non... t'sé moi le hockey... à part Lance et compte...

Pierre: pensif

- Ouais... c'tait bon *Lance et compte...*

Marie: curieuse

- Mais dit donc, qu'est-ce que tu fais ici, toi?
- La dernière fois qu'on s'est parlé tu travaillais, pis ça allait bien!

Pierre: découragé

- Ha! j'aimais ça au boutte! Mais j'me suis encore fait tasser. Pas assez instruit ça l'air. Pis avec toutes les affaires informatiques... j'ai d'la misère à suivre.

Marie:

- T'es chanceux, t'es en santé toi. Y vont sûrement t'offrir un programme.
- Moi je suis de plus en plus malade... Mon médecin dit que je ne peux plus travailler.
- Le bon côté c'est que je vais avoir le gros chèque : presque 900 \$.

Pierre:

- Eille... y'a pas un programme payant d'même! J'suis ben content pour toi!
- Pas que tu sois malade là... mais que t'aies le gros chèque...

Marie: se levant pour aller à son rendez-vous

- En tout cas, j'ai un rapport de mon médecin qui explique ma maladie et mes limitations physiques. C'est la première étape pour la reconnaissance des **contraintes sévères à l'emploi.**

Pierre: en se tournant vers la salle

- « L'aide sociale c'est pas un choix! Marie et moi on y'a droit »
- Parce qu'on a tous les deux le droit de se nourrir, de se loger, d'EXISTER »
- On devrait **tous les deux** avoir un revenu DÉCENT!

Consignes

Cette scène veut faire ressortir que la reconnaissance des contraintes sévères à l'emploi n'est pas une amélioration du revenu. C'est le strict minimum. C'est la prestation régulière qui doit être augmentée.

Animation et échanges : 10 minutes

Et vous qu'en pensez-vous?

Est-ce que Marie et Pierre ont tous les deux droit à un revenu décent ?

C'est quoi le droit à l'aide sociale selon vous?

C'est quoi un revenu décent selon vous?

Est-ce que la maladie justifie le droit d'avoir un strict minimum pour couvrir ses besoins ?

Scène 2 – Autre rendez-vous au CLE

Mise en scène : Pierre est assis et Marie arrive les bras pleins de dossiers.

Narration:

Pierre et Marie se retrouvent au Centre local d'emploi, un peu plus d'un an plus tard. Pierre vient de terminer un nouveau programme d'employabilité. C'est son troisième... Son agent lui a dit que ce serait le dernier... Comme à chaque fois, Pierre a participé à toutes les formations. Il a même fait un effort supplémentaire lors des ateliers de connaissance de soi et de motivation. Comme à chaque fois, il a fait un stage en emploi, il a fait de son mieux et le patron est content de son travail et de son comportement. Mais comme à chaque fois, il n'y a pas de vrai poste disponible et il est de retour devant son agentE.

Marie de son côté continue ses démarches pour faire reconnaître ses contraintes sévères à l'emploi. Le diagnostic de son médecin n'est pas dans la liste **des cas évidents**. Son agent a automatiquement refusé sa demande. Son dossier a donc été confié au **Comité d'évaluation médicale et socioprofessionnelle du Ministère**. Ce comité est formé de deux personnes; un médecin et un spécialiste du domaine de la main-d'œuvre et du psychosocial. Et là c'est devenu bien compliqué pour Marie...

Pierre:

- Pis Marie, l'as-tu eu ton gros chèque?

Marie:

- C'est compliqué! L'aide sociale a une liste de maladies. Si ta maladie est sur la liste, la contrainte sévère est reconnue. C'est automatique.
- Ben, la mienne... est pas sur la liste.

Pierre:

- Donc, t'as pas le gros chèque!

Marie:

- Ben non... je me promène de l'un à l'autre... je vois un spécialiste pour ci, un autre pour ça. Il me manque toujours un formulaire ou une signature...
- Mais heureusement, j'ai de l'aide de (mettre le nom de votre groupe).
- Toute seule je laisserais tomber...

Pierre: ???

- C'est quoi ça (nom de votre groupe)?

Marie: en riant

- Voyons niaiseux, tu connais pas (nom de votre groupe)?
- C'est le groupe de défense des droits des personnes assistées sociales du quartier.

Pierre : froissé, un peu en colère... puis INDIGNÉ

- Ben non.. j'connais pas ça.
- Pis s'y défendaient nos droits comme tu dis, tu serais pas obligé de prouver que t'es malade pour avoir un plus gros chèque.
- On aurait TOUS et TOUTES le même montant, mais un montant DÉCENT!

Marie: surprise

- C'est drôle que tu dises ça... c'est justement la revendication du Front commun des personnes assistées sociales du Québec.

En se levant

- Fini les catégories, Ensemble, on s'unit! On peut chanter le slogan avec la salle.

Pierre: En se levant à son tour...

- OUI, c'est ça qu'on veut!
- On a le droit de manger, en toute dignité!
- On a le droit de se loger, en toute dignité!
- On a le droit d'exister, en toute dignité! On peut chanter les slogans avec la salle.

Marie ou Chloé et Samuel : entrent en scène ou se lèvent (Si vous avez assez d'acteurs et d'actrices. Sinon, reprenez juste le slogan!)

- La vie maritale c'est fini! On veut que chaque personne ait son chèque!

Pierre ou Alex et sa mère : entrent en scène ou se lèvent (Si vous avez assez d'acteurs et d'actrices. Sinon, reprenez juste le slogan!)

- La contribution parentale c'est fini! On veut l'autonomie pour les jeunes!

Marie: à tous et toutes

- Mobilisons-nous pour le DROIT à l'aide sociale et à un REVENU DÉCENT.
- Les catégories c'est fini! L'aide sociale c'est un droit! On peut chanter le slogan avec la salle.
- Moi, je vais à l'action nationale du Front commun, à Québec.
- Qui a envie de venir avec moi?

Tous et toutes :

- Moi! Moi!

Tout le monde ensemble : en se tournant vers la salle

- Et vous, serez-vous à l'action nationale avec nous?

Conclusion:

- Explications sur la Semaine de la dignité et l'action nationale.
- Il est important de prévoir un temps d'évaluation pour permettre aux personnes participantes d'exprimer leurs commentaires sur ces animations théâtrales.